



Avril 2020 - Lettre d'Information n°11

Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire - PAEMS

 Programme cofinancé par l'Agence Française de Développement

Sénégal - Maroc - Guinée



Edito

Stations de lavage des mains installées dans une école en Guinée

Depuis 2019, le Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS) est entré dans sa troisième et dernière phase d'intervention : la phase de retrait.

La deuxième phase d'intervention du PAEMS (2016-2018), mise en place au Sénégal, au Maroc et en Guinée, a été marquée par le processus de capitalisation (création de guides et d'outils méthodologiques) directement effectué par les acteurs de ce programme : le Ministère de l'Éducation Nationale du Sénégal, l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis et de Matam au Sénégal, l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de Marrakech-Safi au Maroc, les acteurs des préfectures de Labé, Mali et Lélouma en Guinée, les inspections d'académies, les inspections régionales, les services déconcentrés de l'État, les collectivités locales, les représentants des écoles, les ONG partenaires...

Objectif : bien maîtriser la méthodologie afin que les partenaires locaux puissent s'emparer du programme et le dupliquer sur de nouveaux territoires et à différentes échelles (régionale, préfectorale, nationale).

Le PAEMS est aujourd'hui un modèle d'intervention en faveur de l'accès à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EHA) en milieu scolaire. Les collectivités locales sont placées au cœur des interventions dans le contexte de la décentralisation.

Dans les trois pays d'intervention, cette troisième phase d'intervention doit permettre un passage de relais aux partenaires locaux afin qu'ils s'approprient ce programme et qu'ils permettent sa pérennisation.

Nicolas DUPUY
Directeur Technique / Coordinateur Sénégal

Lancement de la troisième phase du PAEMS : 2019-2021

Après deux phases d'intervention, l'AFD renouvelle son soutien au PAEMS

Depuis 2012, le Partenariat mène le **Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS)** au Sénégal, au Maroc et plus récemment en Guinée. Après deux phases d'intervention de trois années chacune :

- Phase I : **phase d'implantation** (2012-2015)
- Phase II : **phase de consolidation** (2016-2018)



Le programme est actuellement dans sa troisième et dernière phase d'intervention (2019-2021) : **la phase de retrait et de changement d'échelle.**

Le 9 juillet 2019, le comité ONG de l'AFD a décidé de financer 21 nouveaux projets portés par des organisations dont le Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire porté par le Partenariat.

Cette troisième phase (2019-2021) a pour but de pérenniser les acquis du programme par les partenaires locaux et de permettre une appropriation du PAEMS en vue d'une duplication sur de nouveaux territoires.

Merci à l'AFD de nous renouveler sa confiance pour la poursuite de ce programme !

Présentation du PAEMS phase III

Après 6 ans d'intervention, cette troisième phase ambitionne de créer des conditions favorables à une pérennisation des acquis du programme par les partenaires nationaux et régionaux en vue d'un changement d'échelle.



Date de début du projet : janvier 2019



Durée du projet : 3 ans



Pays d'intervention : Sénégal, Guinée et Maroc



Montant total du projet : 1 787 288 €



Montant subventionné par l'AFD : 750 000 €

Les principaux objectifs sont :

- Réaliser un plaidoyer en faveur de l'Eau, l'Hygiène et Assainissement (EHA) en milieu scolaire aux niveaux régional et national.
- Pérenniser les dispositifs de coordination et de pilotage en faveur de l'EHA dans les écoles.
- Former les collectivités locales à l'utilisation des outils et à la réalisation de pack intégré dans les écoles (accès à l'eau, blocs sanitaires et clôture grillagée).
- Renforcer les capacités des associations locales partenaires (associations de parents d'élèves) pour la généralisation des pratiques EHA au niveau des écoles.



Apprentissage du lavage des mains

L'implication des partenaires nationaux et régionaux dans les trois pays

Vers un changement d'échelle et une appropriation par les partenaires locaux

Afin de pérenniser le PAEMS, le Partenariat sollicite les partenaires nationaux et régionaux des 3 pays d'intervention, pour qu'ils deviennent les réels acteurs de la mise en place de ce projet.



Maroc : un portage par l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de Marrakech-Safi.

Après une intervention dans les provinces de Safi et Youssoufia, le programme est désormais porté par l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de Marrakech-Safi sur l'ensemble du territoire régional. Après avoir animé le processus de capitalisation, l'Académie a identifié les trois premières provinces prioritaires pour la mise en œuvre du PAEMS lors de la première année : Chichaoua, El Haouz, Essaouira. L'objectif, à terme, est d'intervenir dans les 8 provinces de la région de Marrakech-Safi. Sur la base d'un travail de diagnostic et de cartographie (en partenariat avec l'Agence de l'eau de Marrakech-Tensift) réalisé par les Directions Provinciales d'Éducation, les communes et les écoles prioritaires sont identifiées. Les collectivités locales bénéficient de formations pour s'approprier la méthodologie afin d'améliorer les conditions Eau, Hygiène et Assainissement en milieu scolaire au niveau de leur territoire.



Guinée : une stratégie régionale, préfectorale et communale.

Le travail d'élaboration de statistiques en matière d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (EHA) a permis d'améliorer la connaissance des territoires et de faciliter la prise de décisions quant aux zones prioritaires d'intervention du PAEMS. Ces statistiques vont permettre d'identifier les 12 communes qui bénéficieront du PAEMS phase III. Ces communes sont situées dans les préfectures de Labé, Lélouma et Mali. Des ateliers préfectoraux ont déjà été organisés à Labé et Mali pour présenter ces données. Ces ateliers ont permis de sensibiliser les communes aux enjeux liés à l'amélioration des conditions d'accès à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les écoles et de prioriser leurs interventions.



Sénégal : création d'un comité PAEMS par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale du Sénégal a signé un arrêté pour instaurer la création d'un comité national de pilotage du Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire. Cette décision fait suite au travail de sensibilisation et de plaidoyer réalisé par les Inspections d'Académie de Saint-Louis et de Matam, avec l'appui des équipes du Partenariat.

Ce comité est chargé d'assurer l'organisation d'un atelier national de plaidoyer en faveur de l'EHA en milieu scolaire. Cet atelier, à destination de l'ensemble des partenaires de l'éducation au Sénégal, a pour objectif de faire de l'accès à l'EHA une priorité au niveau scolaire dans les projets et programmes en faveur de l'éducation menés au Sénégal et de partager les documents méthodologiques élaborés au niveau régional dans le cadre du PAEMS.

Il devait avoir lieu le 19 mars 2020, mais sera reporté à une date ultérieure compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19.

L'Etat Sénégalais s'empare ainsi de l'expérience régionale du PAEMS pour en faire un **élément de la politique nationale du gouvernement du Sénégal** en matière d'amélioration des conditions EHA en milieu scolaire.

Le Partenariat se réjouit de cette décision importante et des perspectives nationales dans le cadre de l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire.

Des soutiens financiers fidèles

La loi Oudin-Santini : un dispositif qui permet à de nombreux partenaires de nous soutenir

La loi Oudin-Santini, permet aux acteurs du service public de distribution d'eau potable et d'assainissement (collectivités, syndicats et agences de l'eau) de consacrer jusqu'à 1% de leur budget à **des actions de solidarité internationale** pour l'accès des populations à l'eau potable et aux services d'assainissement. **C'est le « 1% Eau ».**

1% Eau
Loi Oudin-Santini

Ils nous soutiennent grâce au 1% Eau

De nombreux partenaires soutiennent le PAEMS, parfois depuis plusieurs années, grâce à ce dispositif : les Agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Artois-Picardie, Adour-Garonne et Seine Normandie, l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieur, la Communauté d'Agglomération du Sicoval, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, la Ville de Paris, la Ville de Creil, Bordeaux Métropole, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Métropole de Lyon, Eau du Grand Lyon et le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois.

Nous tenons à remercier tous ces partenaires pour leur appui indispensable à la réalisation de ce programme.

On parle de nous...

Sur le site de l'Agence Française de Développement :

Retrouvez la présentation du PAEMS sur le site internet de l'AFD : <https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/programme-dacces-leau-en-milieu-scolaire-paems?origin=/fr/>



Dans la lettre n°91 du pS-Eau :

Retrouvez l'article publié par le pS-Eau dans sa lettre d'information n°91 :

https://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_lettre_du_ps_eau_91_2020.pdf



Nous remercions nos partenaires



La Société de Cultures Légumières, le collectif des enseignants de Saint-Louis et de Matam, les Ministères de l'Éducation Nationale du Sénégal, du Maroc et de Guinée, One Dream, Binae, l'INDH, l'OCF, la région de Marrakech Safi, la région de Labé, le Haut commissariat aux Eaux et Forêts au Maroc, l'inspection régionale des eaux et forêts au Sénégal, les services d'hygiène, les Académies Régionales d'Éducation et de Formation...

Contact Sénégal

Daouda DIOUF

plslouis@orange.sn

Tel : + 221 33 961 46 51

Contact Maroc

Aurélia LECLERC

coordination.maroc@lepartenariat.org

Tel : + 212 6 36 06 25 36

Contact Guinée

Nicolas MARTIN

coordination.guinée@lepartenariat.org

Tel : + 224 624 19 14 14

Contact France (Siège)

Raphaëlle MARGUET

rmarguet@lepartenariat.org

Tel : + 33 3 20 53 76 76